

Zeitschrift: Générations : aînés

Band: 31 (2001)

Heft: 7-8

Artikel: La philosophie selon Jeanne Hersch : le droit d'être un homme [suite et fin]

Autor: Hersch, Jeanne / Unger, Catherine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La philosophie selon Jeanne Hersch (5 et fin)

Le droit d'être un homme

Quelques semaines avant sa mort, en juin 2000, la grande philosophe genevoise Jeanne Hersch accordait à la TSR une série d'entretiens retraçant sa vie et sa carrière. En guise d'hommage à cette grande dame, nous avons choisi de les publier en cinq parties. Voici la dernière, avec pour thème: le droit d'être un homme.

Lorsque Jeanne Hersch est décédée, en juin 2000, la presse nationale et la presse internationale ont reconnu en elle une grande dame de la pensée. Née à Genève en 1910, dans un milieu d'intellectuels juifs laïcs, Jeanne Hersch est la première femme à occuper la chaire de philosophie à l'Université de Genève. En 1968, à la tête de la toute jeune section de philosophie de l'Unesco, elle publie un livre qui a un retentissement immense, *Le droit d'être un homme*. Ce livre aujourd'hui est traduit dans la plupart des langues.

Quelques semaines à peine avant sa mort, Jeanne Hersch a accueilli chez elle Catherine Unger, qui la rencontrait pour la Télévision suisse romande. Ses dernières paroles ont pris la dimension d'un véritable testament, que nous avons choisi de retranscrire dans les pages de *Génération*. Pour la cinquième et dernière fois, nous vous offrons ainsi une plage de réflexion. Une leçon de philosophie... et de vie.

«La philosophie a une vocation démocratique»

– Voyons quels rapports la philosophie entretient avec le politique. Dans l'Antiquité déjà, au V^e siècle avant J.-C., Platon quitte Athènes et se rend en Sicile pour enseigner le neveu du tyran qui régnait alors. C'était une démarche fréquente. Aristote, lui aussi, fut le précep-

teur d'Alexandre le Grand. Au fond, est-ce que les philosophes n'ont pas toujours cherché à façonner les hommes politiques?

– Est-ce que ce n'est pas évident? Nous avons dit que l'essentiel dans la philosophie, ce qui en constitue le cœur, c'est la liberté. Par conséquent, il s'agit d'éduquer la liberté. Quand un philosophe entreprend la formation d'un jeune, ce qui le concerne avant tout, c'est la liberté de ce jeune, surtout si celui-ci est un homme destiné à régner, qui aura donc une influence sur la façon de se concevoir comme être humain en présence des événements historiques. C'est pourquoi je dirais que, d'une certaine façon, la philosophie a une vocation démocratique, du fait que la démocratie est attachée à la liberté de chaque homme. Or, bien former un homme, c'est former un être qui a une liberté propre, un être autonome, indépendant et prêt à tout assumer pour la sauvegarde de sa liberté. Cela a été valable à toutes les époques. Et plus les époques ont été cruciales, plus ce caractère pédagogique de la philosophie à l'égard de l'histoire et de la liberté est devenu apparent.

– Il n'en reste pas moins que ce rapport entre le philosophe et le politique est souvent un rapport très tendu...

– Naturellement, il est difficile. Tous les rapports qui impliquent la liberté comme absolue, comme irréductible, sont difficiles. Ils l'ont toujours été,

ce qui n'est pas étonnant. On tient là l'une des caractéristiques de la philosophie tout au long de l'histoire, parce que la philosophie est tout à la fois quelque chose qui fait l'histoire, qui résiste à l'histoire et qui, derrière l'histoire, cherche à réaliser encore autre chose.

Un homme politique est en conflit avec les autres

– Déjà chez Aristote, l'homme est un politique...

– Oui, mais que les hommes soient des politiques ne signifie pas qu'ils sont tous d'accord les uns avec les autres. Un homme politique, cela veut dire, par conséquent, un homme en conflit avec les autres, avec des conceptions propres qui ont le caractère de la liberté, c'est-à-dire le caractère d'absolu.

– Il n'empêche que certains philosophes se sont mis au service de causes discutables. Prenons l'exemple de Heidegger. En 1934, il donne un cours sur la conception de la vérité chez les Grecs, dans lequel il démontre que les Grecs avaient une conception plus profonde de la vérité, laquelle se serait perdue depuis lors... depuis lors signifiant ici: jusqu'au moment où Hitler prend le pouvoir, dans la nuit du 27 au 28 janvier 1933. C'est tout de même un service au politique assez douteux...

– Je crois que les philosophes se sont souvent trompés, et c'est normal. Ils se trompent parce qu'ils veulent faire sortir ce qu'il y a d'essentiel et d'irréductible dans la liberté de leur élève. C'est du moins leur intention déclarée, au plan pédagogique, que de faire sortir ce qui est vraiment propre à cet homme-là, qui est leur élève, parce que c'est ça, l'existence, la liberté, l'absolu, parce que c'est ça la philosophie. Evidemment, il s'agit de savoir si c'est la philosophie du

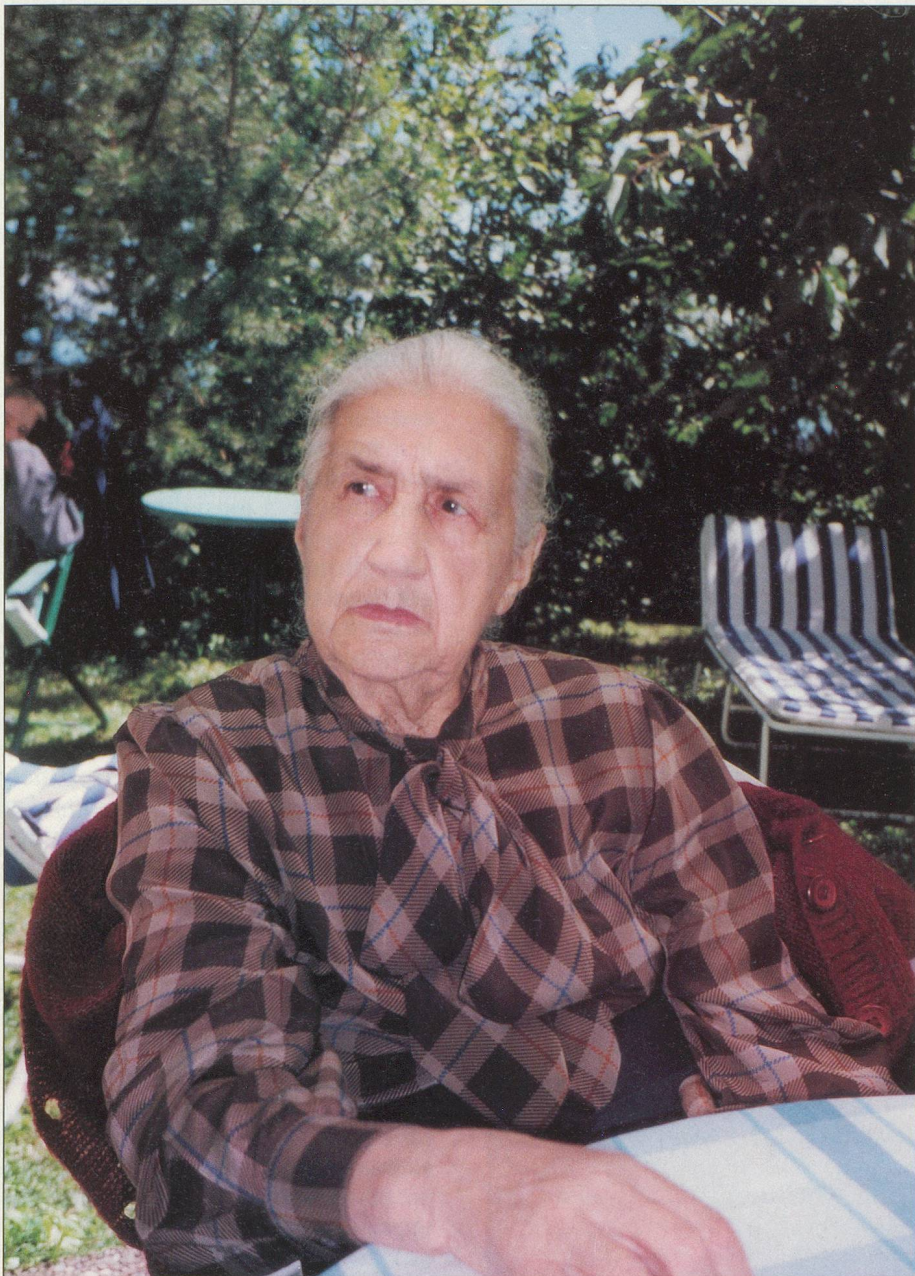


Photo Michel Sartir

«La philosophie a une vocation démocratique, du fait que la démocratie est attachée à la liberté de chaque homme.»

philosophe ou celle de l'élève, si c'est celle du monde ambiant, du contexte qui nous entoure, ou si c'est au contraire tout autre chose, à savoir: qu'on est par nature, à une certaine époque, dans l'opposition la plus absolue à ce qui se dit couramment. C'est cela dont il s'agit dans l'exemple que vous avez pris. Et quand vous parlez de l'époque de Heidegger, c'est aussi l'époque de Jaspers, qui réagira à l'opposé, de façon impitoyable. Les uns étaient pour Hitler montant, pour l'hitlérisme s'établissant, les autres étaient

des ennemis mortels, des philosophes irréductibles à ces délations.

– Vous avez vous-même assisté, en direct en quelque sorte, à ces affrontements...

– J'étais en Allemagne à la «bonne» époque, pour précisément avoir cette époque en horreur. Cela a été pour moi une expérience nourrissante et révélatrice du côté irréductible de la philosophie. J'en ai eu le spectacle, contradictoire, Heidegger cédant à l'impulsion, devenant le recteur du nouveau régime hitlérien, et Jaspers

finissant par s'expatrier parce qu'il ne pouvait pas vivre dans un pays aussi marqué par l'hitlérisme.

– Venons-en à vos propres engagements. En 1936, par exemple, vous êtes, à Genève, secrétaire des amis de l'Espagne républicaine.

– Mais naturellement ! A cette époque-là, les yeux de tous ceux qui avaient une espérance dans la liberté étaient tournés vers l'Espagne républicaine, où se déchaînait la lutte entre les Espagnols fascistes et les Espagnols démocratiques. C'était alors l'opposition capitale.

– De quelle manière votre engagement s'est-il concrétisé ?

– Il était très faible, bien sûr, comme c'est toujours le cas quand on ne se trouve pas dans le pays concerné. J'ai vécu toute cette période à Genève. Les amis de l'Espagne républicaine, c'était une association qui cherchait à apporter le plus d'aide possible au parti démocratique en Espagne.

Comment se comprendre les uns les autres ?

– Parmi les textes que vous avez écrits, il en est un dont la renommée a été immense. *Le Droit d'être un homme*, c'est plus qu'un livre: une véritable entreprise que vous menez en 1968, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme. C'est là l'un de vos engagements majeurs. Racontez-nous cette aventure.

– Cette année-là, je prenais, au sein de l'Unesco, la direction d'une division nouvellement créée, la division de philosophie. Pourquoi l'Unesco avait-elle décidé de créer une division spéciale pour la philosophie ? Quel sens cela avait-il ? Je crois que c'est la première chose à comprendre. L'Unesco, c'est le monde entier. A l'Unesco, il y a toutes les opinions.



Photo Michel Sarti

«D'une certaine manière, être un homme est quelque chose d'impossible.»

Par conséquent, comment faire pour avoir une division de philosophie viable, avec une opinion commune sur des opinions qui sont tellement diverses, émanant de traditions tout aussi diverses, de tous les continents, de toutes les cultures, de partout? Au lancement de cette aventure, je me suis dit que la tâche spécifique d'une section de philosophie à l'Unesco serait d'essayer de voir comment on peut se comprendre les uns les autres à travers les absolus des prises de position philosophiques.

– **Cela apparaît comme une formidable gageure...**

– C'est une formidable gageure! C'est une gageure quasi impossible, mais c'est surtout une gageure inévitable, si l'on veut être des hommes et si l'on veut reconnaître les droits de l'homme. En fait, être un homme, c'est peut-être impossible! D'une certaine manière, c'est impossible, parce qu'il faut être attaché à quelque chose d'absolu et, en même temps, il faut ne pas partir immédiatement en guerre en tuant son voisin

qui pense autrement que vous, parce qu'alors, on n'est plus un homme. Dans un cas on n'est pas un homme libre, dans l'autre cas on n'est pas un homme. Il y a là une contradiction qui n'a pas été inventée par les hommes, mais, si l'on veut bien, par Dieu lui-même. Car Dieu a créé un être qui est pris par quelque chose d'absolu, qui a une vocation d'absolu, et qui en même temps a une vocation de comprendre l'autre. Or, comprendre l'autre est presque la preuve qu'on est soi-même dans une certaine vérité absolue, c'est là tout le paradoxe. Du reste, je crois que dans la condition humaine, tout est paradoxe, pour ainsi dire.

– **Expliquez-nous comment vous avez concrètement fabriqué ce livre, le *Droit d'être un homme*.**

– Il s'agissait de faire un travail qui soit un apport concret dans la voie double et contradictoire que je viens d'indiquer. C'est-à-dire qu'il fallait interroger les diverses cultures, en leur demandant comment elles voyaient l'absolu auquel elles s'attachaient, comment elles défendaient cet absolu contre les autres attitudes, et comment elles faisaient pour s'efforcer malgré tout de comprendre la conception de l'autre et de l'approcher en profondeur. Je crois que c'est une tâche qui va bien au-delà de la mission de l'Unesco. C'est une tâche humaine, permanente dans l'histoire des hommes. Prenez par exemple les grandes religions. Elles ne peuvent être ni indifférentes les unes aux autres, ni ennemies les unes des autres, même si elles l'ont été tout au long de l'histoire, ce qui n'est pas glorieux! Elles ne peuvent avoir ni un rapport d'hostilité, ni un rapport d'accord, ni un rapport d'arrangement. Car on n'est pas dans la diplomatie quand il s'agit de philosophie, et quand il s'agit d'article de foi. Je me suis donc demandé comment faire pour être juste, dans un domaine aussi contradictoire et aussi difficile.

Il s'agissait de faire exister les droits de l'homme

– **C'est alors que vous envoyez des messages dans le monde entier, demandant que l'on vous fasse parvenir des textes fondateurs de**

toutes ces cultures, avec une seule consigne: qu'ils soient antérieurs à la Déclaration des droits de l'homme, c'est-à-dire au 10 décembre 1948.

– En effet, nous avons demandé à chacune des cultures avec lesquelles nous étions en rapport à travers l'Unesco de nous envoyer des textes aussi significatifs que possible, également aussi courts que possible, dans lesquels on trouverait, à l'état pur, originel, l'adhésion la plus profonde à chacune de ces cultures qu'il s'agirait de comprendre. C'était une entreprise folle, d'autant plus qu'il y avait à cette époque, entre ces diverses cultures, des hostilités fondamentales et dramatiques, parfois même criminelles. Il s'agissait de faire vivre, de faire exister les droits de l'homme dans des circonstances hostiles. Telle était l'entreprise que je m'étais mise sur les bras.

– Ces textes vous parviennent. Ce sont des poèmes, des inscriptions, même des chansons...

– Je me souviens que j'avais un très grand bureau. Et dans ce bureau, je ne pouvais pas me déplacer sans enjambrer une multitude de caisses contenant des manuscrits de toutes ces cultures. Il était essentiel d'avoir à disposition le texte authentique, primitif, un texte que je n'aurais pas cuisiné moi-même, en y mettant ce que je crois, ce que je sais. Il fallait le texte originel, peu importe de quelle époque. Pour les besoins de la cause, je suis devenue intemporelle, mais certains textes étaient plus intéressants, préférables parce que plus anciens. J'ai rassemblé ainsi un véritable trésor, constitué de manuscrits de toutes les époques, de dessins, de décorations... A partir de là, il s'agissait de savoir comment faire un tri, comment dégager les points significatifs. C'est ce que j'ai tenté de faire dans cet ouvrage, le *Droit d'être un homme*. Le droit d'être un homme, cela veut dire, dans mon esprit, le droit d'avoir une conception absolue, de la prendre à l'état pur, d'y adhérer sans compromis, et, en même temps, laisser subsister dans sa vérité n'importe quelle autre conception d'être un homme, parce qu'on lui en reconnaît le droit. Définir ainsi le droit d'être un homme m'apparaissait comme une merveille. Du reste, ce livre a été très aimé. En Suisse, beau-

coup de gens ont été tellement emballés par cette idée qu'ils ont participé financièrement à ces travaux, à cette aventure, pour que le résultat soit dans toute son authenticité.

Les droits et la dignité résumés tout l'homme

– Vous avez dit un jour que l'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme de 1948 était l'une des plus belles phrases au monde: «Les hommes sont égaux en dignité et en droits.»

– C'est une phrase à mon sens très belle, pour la raison suivante. Reconnaître les droits comme on le fait dans cette Déclaration, c'est une forme de résignation. On se résigne à ce que les hommes soient différents, on se résigne à ce qu'ils ne croient pas tous la même chose. Mais quand on dit qu'ils sont égaux en dignité, cela veut dire en sens absolu de la liberté. C'est là le deuxième point capital et irréductible qui me tient à cœur, et c'est pourquoi je trouve cette phrase magnifique.

– Cette phrase rédigée par les auteurs de la Déclaration des droits de l'homme, je l'ai trouvée sous la plume de Camus, dans un éditorial de *Combat*, au tout début de l'année 1948. On retrouve là un Camus anticapitaliste, anticomunisme, qui cherche la troisième voie, celle précisément des grands textes internationaux, des grands traités.

– Ces grands textes internationaux impliquent en eux-mêmes quelque chose d'irréductible, tout à la fois au point de vue extérieur, en droits, et au point de vue intérieur, c'est-à-dire en dignité. Voilà qui résume tout l'homme. Si y on arrivait, si mon livre a pu servir un tant soit peu ce dessein-là, alors je suis satisfaite.

– Est-ce que tous les pays vous ont répondu?

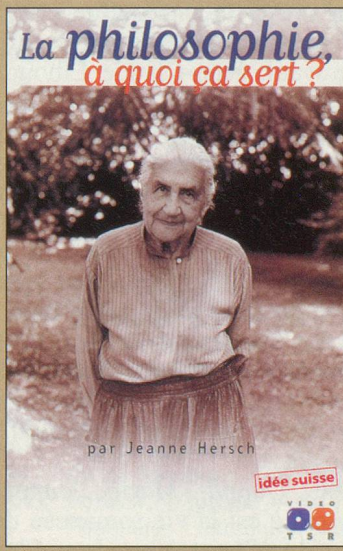
– Tous les pays auraient voulu répondre, j'en suis sûre. Donner des textes fondamentaux de ses traditions, des textes les exprimant avec force, il y a suffisamment de gens dans tous les pays, même asservis, pour le faire avec joie. La pression des peuples pour dire ce qu'ils sont

et ce qu'ils veulent être est énorme. Quand on la laisse sortir, quand on ne la freine pas, elle a une puissance de pénétration et d'éloquence qui passe l'imagination.

– Avez-vous le sentiment, personnellement, qu'un certain nombre de vos engagements, comme philosophe et comme femme politique, vous ont coûté cher?

– Il est difficile de répondre à une telle question. Qu'est-ce qui m'a coûté cher? J'ai toujours eu tendance, je crois, et j'ose le dire, à prendre la parole dans un sens où personne ne la prenait, précisément parce que personne ne la prenait. Vous pourriez dire que c'est là simple esprit de contradiction. Mais ce n'est pas ça. Mon sentiment est qu'il y a des réalités qui appellent la déclaration, et que la déclaration doit être faite. Je serais toute contente que quelqu'un d'autre la fasse, je ne tiens pas du tout à la faire moi-même. Mais si personne d'autre ne la fait, moi je la fais, sinon je me sens malheureuse.

Entretien: Catherine Unger
(Adaptation: Catherine Prélaz)



The image shows the cover of a video cassette. At the top, the title 'La philosophie, à quoi ça sert?' is written in a stylized font. Below the title is a black and white photograph of an elderly woman, Jeanne Hersch, standing outdoors. At the bottom of the cover, it says 'par Jeanne Hersch' and 'idée suisse' with a logo. The video cassette is shown in its sleeve.

La philosophie, à quoi ça sert?
est disponible en cassette vidéo
auprès de la boutique TSR, case
postale, 1260 Nyon. Tél. 0848
828 818. Fax 022/994 58 59.